





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-316**

**Séance publique du**

**29 juin 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150629- lmc170220-DE-1-1
Date de signature : 02/07/2015
Date de réception : jeudi 2 juillet 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CENTRE ALBERT CAMUS - SOLLICITATION FINANCIÈRE DE LA RÉSERVE  
PARLEMENTAIRE -**

Le 29 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Irène MALAUZAT, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Christian ROLANDO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Madame Dominique AUGÉY, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Sylvain DIJON donne lecture du rapport ci-joint.





Direction Générale des Services  
Direction de la Politique de la Ville

**Nomenclature : 8.5**  
Politique de la ville-habitat-logement

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2015

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Sylvain DIJON

**Politique Publique : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**

**OBJET** : CENTRE ALBERT CAMUS - SOLLICITATION FINANCIÈRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE - - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du projet de rénovation du quartier de Corsy , nous avons pu édifier un équipement multifonctionnel moderne et de grande qualité que nous avons ensemble inauguré le 14 mars 2015.

Conformément à la délibération du conseil municipal du 31 mars 2015 (DL.2015-105) , cette salle polyvalente de 300 m<sup>2</sup> a été dénommée espace « *Mme Jaida Meziane Djellali* » en hommage à ce grand professionnel de la Politique de la Ville.

La réhabilitation du Centre Albert Camus est une des opérations majeures du PRU de Corsy, elle permettra d'étayer le nouveau projet associatif de cet équipement intergénérationnel et ainsi participer à notre objectif partagé de mixité sociale et fonctionnelle.

De nombreuses et nouvelles activités dans des domaines aussi variés que la réussite éducative, la culture, le sport ou l'insertion seront ainsi proposées aux familles du quartier et à tout habitant de la Ville d'Aix -en-Provence intéressé par la nouvelle programmation qualitative proposée par l'association de Gestion du Centre Albert Camus.

Pour favoriser le fonctionnement de ce nouvel espace » *Jaida Meziane Djellali* » , il est nécessaire de le doter des équipements fonctionnels suivants :

- de mobilier ( bureaux, chaises, fauteuils, armoires)
- de matériels informatiques
- de mobilier de petite enfance
- de matériels sportifs
- de matériels lumineux
- de matériels de communication ( panneaux) .

Aujourd'hui, il convient de solliciter la RESERVE PARLEMENTAIRE pour soutenir financièrement cette opération.

Le tableau ci-après propose une sollicitation financière à la réserve parlementaire d'un montant de **20 000 €** .

<b>DESCRIPTIF</b>	<b>% de dépense subventionnable</b>	<b>Montant prévisionnel de dépenses TTC et de Participation des partenaires</b>
<b>Coût total de l'opération</b>	100%	75 000 €
<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	13,33 %	10 000 €
<b>Conseil Départemental</b>	13,33 %	10 000 €
<b>Conseil régional</b>	13,33 %	10 000 €
<b>Caisse d'Allocations Familiales</b>	6,66%	5 000 €
<b>Réserve parlementaire</b>	26,66%	20 000 €
<b>Ville d'Aix-en-Provence</b>	26,66%	20 000 €

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter la participation financière de la RESERVE PARLEMENTAIRE.
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2015-316 - CENTRE ALBERT CAMUS - SOLLICITATION FINANCIÈRE DE LA RÉSERVE  
PARLEMENTAIRE - -

Présents et représentés	: 55
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)